

PARTITION THÉOLOGIQUE

La musique pour célébrer ensemble

Pour Martin Luther comme pour Jean Calvin, la musique est un élément essentiel de la participation des fidèles au culte. Ils ont tout deux contribué, de manière différente, à son rôle déterminant lors des célébrations protestantes.

Pour Jean Calvin, le chant des psaumes permet à la communauté chrétienne d'être sujet actif du culte. Il fut l'initiateur du psautilier huguenot, c'est-à-dire la versification française des 150 psaumes qui occupa de nombreux artistes et musiciens aux XVI^e et XVII^e siècles. Cependant, Calvin avait un rapport ambigu à la musique. À l'instar de Luther, il la considérait comme un don de Dieu mais, contrairement au réformateur allemand, il se méfiait de l'usage que l'être humain pouvait en faire. La puissance de l'émotion ainsi libérée n'allait-elle pas conduire à certains débordements ?

AU DON DE DIEU

Nulle réserve de ce type chez Luther quand il écrit dans ses « propos de table » : « *La musique est un splendide don de Dieu, tout proche de la théologie. Satan la déteste fort, car elle nous aide à chasser bien des tentations et des mauvaises pensées. La musique rend le texte vivant. (...) Pour un homme attristé, la musique est le meilleur remède. Elle vous remet la joie au cœur, lui rend la force et la fraîcheur.* »

La musique est un autre langage : elle permet d'exprimer, autrement que par des mots, le message du jour. Luther n'hésitait pas à dire que « *Dieu a prêché l'Évangile également à travers la musique* ». Ensuite, la musique touche notre sensibilité de manière différente. À ceux que

les mots laisseraient « froids », les notes peuvent « parler », bouleverser... Joyeuse ou mélancolique, une mélodie nous indiffère rarement ! La musique, à travers le chant, permet à notre être tout entier de participer au culte. Aux paroles entendues, nous pouvons ainsi répondre de manière plus « complète » et plus active.

LES CANTATES COMME « PRÉDICATION »

Jean-Sébastien Bach a composé pour tous les dimanches de l'année liturgique, mettant sans doute lui-même la main à certains livrets, car il était fin connaisseur des Écritures et de la théologie. Les textes des cantates étaient conçus comme des commentaires des passages bibliques du jour. De véritables « prédications en musique », comme le dit Gilles Cantagrel, distribuées sous forme de livrets aux fidèles qui les conservaient de dimanche en dimanche. La cantate annonçait le thème de la prédication qu'elle entourait, et le traitait à sa manière. Tour à tour louange, enseignement et exégèse, la cantate dispose en plus de la puissance évocatrice de la musique ! Gilles Cantagrel souligne que l'une des caractéristiques de Bach, tant dans ses cantates que dans ses oratorios, est le recours important aux chorals (chant des cantiques par l'assemblée). Lorsque l'on connaît les paroles d'un cantique, on en perçoit les mots même si seuls les instruments le jouent.

C'est une autre manière, pour le compositeur, de faire passer son message.

UNE UNION ÉTROITE

Travailler à une « union plus étroite » entre la musique et la parole prêchée reste un objectif fondamental de tout culte à la fois pour des raisons de cohérence théologique et d'harmonie esthétique : un culte ne doit pas seulement tenter d'être intéressant, il doit aussi chercher à être beau ! Par la musique et le chant, la communauté tout entière célèbre et rend gloire à Dieu.



Laurence FLACHON,
Pastore de l'Église protestante
de Bruxelles-Musée (Chapelle royale)